

# Les cinémas se projettent dans une réouverture problématique

Alors que la date de reprise de leur activité reste incertaine, les exploitants de salles tentent de résoudre de multiples problèmes, sanitaires et économiques

## ENQUÊTE

Le faux suspense est clos, du moins provisoirement : les salles de cinéma resteront fermées au-delà de la date du déconfinement du 11 mai, comme l'a annoncé le premier ministre, Edouard Philippe, mardi 28 avril, à l'Assemblée nationale. Les exploitants s'y attendaient et ne sont guère surpris, au vu des risques sanitaires et économiques que pourrait engendrer une réouverture rapide et insuffisamment maîtrisée. La filière, si prompte à se diviser entre gros circuits et cinémas indépendants, travaille aujourd'hui de concert à la perspective d'une réouverture certes plus lointaine, mais aussi plus durable.

« A présent, la profession espère pouvoir réexaminer la situation fin mai, en vue d'une éventuelle réouverture des salles cinq semaines plus tard, soit début juillet, sachant que le 1<sup>er</sup> juillet tombe un mercredi, jour de sortie des films », explique-t-on au Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC). La Fédération nationale des cinémas français (FNCF), qui regroupe l'ensemble des établissements (2040 pour un total d'environ 5900 écrans), devait délivrer ce message mercredi 29 avril, lors d'une réunion en vidéoconférence avec le ministre de la culture, Franck Riester. Le patron de la FNCF, Richard Patry, a déjà exprimé ce souhait dans un entretien au *Point*, le 24 avril : « Début juillet, j'espère », a-t-il prudemment répondu à une question sur la date du déconfinement.

Si le personnel des cinémas, soit près de 15 000 salariés, bénéficie du chômage partiel, les pertes des salles pourraient atteindre 300 millions d'euros d'ici à juillet. La question la plus épineuse, pour ces exploitants, reste celle du loyer. Les municipalités, si elles sont propriétaires des murs, y renonceraient le temps du confinement. De nombreuses salles indépendantes n'ont pas cette chance et devront encore s'endetter.

Rouvrir les salles est un saut dans le vide. Quelques rares pays, la Corée du Sud, la Suède ou Taïwan, accueillent de nouveau du public dans leurs salles obscures. Aux États-Unis, de façon parcimonieuse, la

Géorgie le fait depuis lundi 27 avril et le Texas devrait suivre le 1<sup>er</sup> mai, alors qu'aucun des grands réseaux américains n'imagine un déconfinement avant l'été.

En France, les exploitants éprouvent le besoin de réfléchir, au vu du nombre de questions à régler (sanitaires, organisation du travail) et d'inconnues à intégrer dans les arbitrages : le public se sentira-t-il suffisamment en confiance pour retourner au cinéma ? Les distributeurs se risqueront-ils à sortir des films porteurs s'ils ont le sentiment que les spectateurs ne seront pas au rendez-vous ? La mise en place d'indicateurs sanitaires par départements, annoncée par le premier ministre, laisse entrevoir la possibilité de moduler la réouverture des salles région par région. Ce n'est pas le meilleur scénario pour les exploitants ni pour les distributeurs. Ces derniers ont tout à y perdre financièrement, sachant que les coûts de sortie nationale des films sont déjà élevés. « Tous les cinémas doivent rouvrir en même temps, estime Emmanuel Papillon, directeur du Louxor à Paris (10<sup>e</sup> arrondissement). Nous ferons tout pour que le cinéma ne puisse pas être considéré comme un foyer de propagation du virus. » C'est la position partagée par tous ses confrères, petits ou gros.

### Des blockbusters cet été

Très interdépendante en temps ordinaire, la filière se retrouve liée comme une chaîne de dominos avec la crise sanitaire. « Les exploitants ont peur de manquer de films porteurs au moment de la réouverture, et les distributeurs, surtout les indépendants, redoutent de ne pas avoir assez de salles pour leurs films », résume Isabelle Gibbal-Hardy, patronne du Grand Action, à Paris (5<sup>e</sup> arrondissement), et présidente de l'association des Cinémas indépendants parisiens (CIP), qui regroupe une trentaine d'établissements. Il faudra aussi « recaser » les films dont la carrière a été interrompue par le confinement – comme *De Gaulle*, de Gabriel Le Bomin, ou *La Bonne Epouse*, de Martin Provost –, en attendant les nouvelles grosses productions.

Quels pourraient être les blockbusters de l'été ? Les grands circuits miseront sans doute sur *Tenet*, de Christopher Nolan, produit par la Warner et attendu le 22 juillet, sur



**« NOUS FERONS TOUT POUR QUE LE CINÉMA NE PUISSE PAS ÊTRE CONSIDÉRÉ COMME UN FOYER DE PROPAGATION DU VIRUS »**

EMMANUEL PAPILLON  
directeur du Louxor à Paris

le *Mulan* de Disney, annoncé pour le 22, ou *Bob l'éponge, le film. Eponge en eaux troubles*, de la Paramount, prévu le 29. Sans oublier la comédie française *Tout simplement noir*, de Jean-Pascal Zadi et John Waxxx (le 8), ou *La Daronne*, de Jean-Paul Salomé, avec Isabelle Huppert (le 15). Nicolas de Tavernost, président du directoire de M6, a promis à Richard Patry « une campagne d'espace publicitaire gracieuse lors de la réouverture des salles de cinéma ».

Patron du circuit CGR (Circuit Georges-Raymond, 73 établissements et 700 écrans), Jocelyn Bouyssi tente de dresser un panorama de la situation : « Je ne veux pas tomber dans la psychose ou dans le triomphalisme. Au sein de la FNCF, on a monté une cellule de crise afin de passer en revue tous les enjeux de la réouverture : achat des masques, nettoyage des salles après chaque séance, réduction des jauges avec peut-être un fauteuil sur trois et une rangée sur deux, jusqu'à la question de la ventilation qui pourrait contribuer à faire circuler le virus. »

### Le tempo de la réouverture

En attendant, il faut tenir : « En interne, le CGR a complété les salaires des employés au chômage partiel, sans quoi ils n'auraient touché que 84 % de leur salaire net. Au moins jusqu'à fin mai, nous allons compléter ce manque à gagner. » Le CGR invite aussi ses spectateurs à participer à la future programmation de ses salles – centrée sur les films populaires et familiaux – par le biais d'une application. « Environ 50 000 personnes nous ont donné leur avis. C'est un support pour les programmeurs », explique-t-on au service marketing.

Les enjeux sont différents pour les « indépendants » et les établissements art et essai. Jusque-là, la situation est à peu près économiquement tenable, indique François Aymé, président de l'Association française des cinémas art et essai (Afcæ), qui fédère 1200 établissements et environ 2 000 écrans, également patron du cinéma Jean-Eustache à Pessac (Gironde) : « Nous avons comme aide principale le chômage partiel mais aussi des fonds d'urgence pour les salles qui ont des soucis de loyer, par exemple. Le plus délicat sera la période de transition, au moment de la

réouverture. Notre public, plutôt âgé, pourrait se montrer plus frileux que la moyenne des spectateurs. Par ailleurs, l'offre art et essai est en général assez pauvre en été. Elle risque de l'être encore plus cette année. »

A Paris, où la concurrence est forte entre les salles (plus de 500 écrans), la présidente des CIP, Isabelle Gibbal-Hardy, interpelle les pouvoirs publics : « Nous avons besoin d'aide en vue de la réouverture. Les loyers ont été gelés et nous allons demander leur annulation pour la période du confinement. » Ici aussi, la date de réouverture est un casse-tête : « On trouve deux écoles. Il y a ceux, dont je fais partie, qui souhaitent rouvrir dès que le gouvernement en donnera l'autorisation, et d'autres, au contraire, qui ne voient pas l'intérêt économique. »

C'est le cas de Fabrice Roux, qui dirige L'Archipel (10<sup>e</sup> arrondissement). « Tant qu'on est fermé, on est sous le parapluie du CNC », résume-t-il. Arnaud Boufassa, du Cinéma des cinéastes (17<sup>e</sup> arrondissement), s'interroge sur le bon tempo : « Peut-on se permettre d'attendre jusqu'au mois de septembre, si le feu vert est donné pour juillet et que les autres cinémas rouvrent ? Les distributeurs qui auront des films à programmer pourront avoir besoin de nous dès juillet. »

L'absence du Festival de Cannes constituera un handicap majeur, souligne Emmanuel Papillon. « La Palme d'or Parasite avait drainé chez nous plus de 20 000 spectateurs en quatorze semaines », rappelle-t-il. Au Star de Strasbourg, le film du Sud-Coréen Bong Joon-ho avait constitué « le plus beau score en matière d'entrées depuis vingt ans », ajoute le patron, Stéphane Libs, coprésident du Syndicat des cinémas d'art, de répertoire et d'essai (Scare).

### De la VoD au drive-in

En attendant la sortie du tunnel, les exploitants se démenent pour garder le lien avec le public. Comme 160 cinémas, Le Grand Palais, à Cahors, s'est abonné au début du confinement à un service de VoD (vidéo à la demande) à disposition des salles, qui leur permet de percevoir une rémunération sur chaque visionnage. Son directeur, Ludovic Graillat, organise des débats en ligne avec des cinéastes – le 30 avril, Alex Lutz, pour



## « La création doit se libérer du joug des diffuseurs »

Le producteur et distributeur indépendant Vincent Maraval souhaite que la crise soit l'occasion d'une refonte intégrale du secteur

### ENTRETIEN

**V**incent Maraval, 51 ans, est directeur général de la société de production et de distribution Wild Bunch. Connue pour sa liberté de penser et ses interventions disruptives, auteur, en 2012 dans ces colonnes, d'une chronique retentissante sur les failles du système de soutien au cinéma (« Les acteurs français sont trop payés »), il prône aujourd'hui la refonte intégrale de ce système à la faveur de la crise due à la pandémie de Covid-19.

**Le milieu du cinéma, comme beaucoup d'autres secteurs d'activité, subit la crise de plein fouet, et ses acteurs se demandent dans quelles conditions se fera une reprise dont la date demeure inconnue. Où en sont les négociations avec les autorités de tutelle ?**

A ma connaissance, les seules discussions qui existent couvrent des urgences à court terme – redémarrage des tournages, réouverture des salles... – mais aucune n'implique une pensée de refonte d'un système qui s'écroulait sous nos yeux bien avant la crise due au Covid-19. Aujourd'hui, j'ai l'impression que l'urgence est de revenir aux erreurs du monde d'avant. Restaurer les marges, revendre des bonbons dans les salles, renforcer et protéger les gros groupes diffuseurs (exploitants, groupes télévisuels) au détriment des indépendants ou des créateurs.

Comme pour le reste de l'économie, réinventer attendra. D'abord, vite, réexploitons, repolluons ! Le macronisme a atteint son seuil de compétence, et on a vu qu'il n'était pas bien haut. Au début du confinement, pour un coup de com, Canal+ et Orange ont diffusé en clair et en toute illégalité des droits qui ne leur appartenaient pas, sans l'accord ni du CSA [Conseil supérieur de l'audiovisuel], ni des ayants droit. C'est un incroyable bras d'honneur à la profession et aux créateurs, et la lâcheté de la réaction du CSA laisse présager ce que sera le monde d'après. On ne peut plus laisser faire les puissants contre les faibles, les diffuseurs contre les créateurs, il faut reprendre la main.

**L'arrêt sera de fait plus rude encore pour les indépendants – depuis les intermittents du spectacle jusqu'aux sociétés de petite et moyenne taille –, qui font la richesse du cinéma national. Quelle mesure préconisez-vous dans la perspective de cette reprise tant attendue ?**

Le cinéma, ce sont des électriciens, des menuisiers, des comptables, des régisseurs, des assistants, des monteurs, de l'hôtellerie, des cantines, des transporteurs, des manutentionnaires. Chaque tournage est une PME

d'une centaine de salariés. Les salles de cinéma, ce sont des caissiers, des agents de nettoyage et des techniciens. Les festivals, ce sont des agents d'accueil, des projectionnistes, des attachés de presse, des agents de sécurité, etc. Les intermittents du spectacle n'ont pas de revenus fixes, ils courent après leurs heures pour bénéficier de droits équivalents à des salariés plus classiques.

L'extension du chômage partiel à ces professions-là doit durer jusqu'au redémarrage réel et non à la réouverture. Même chose pour les tournages, et pas sous les conditions que cherchent à imposer les assureurs, qui sont intenables.

**Quelles mesures concrètes proposez-vous ?**

Il faut en effet penser le monde d'après. La bataille de la diffusion a été perdue par un acharnement stupide et anachronique à protéger le modèle de Canal+ et des grands groupes exploitants. Il faut que l'Etat, qui a aujourd'hui la main, passe d'une politique d'arbitrage en fonction de la puissance des lobbys à une politique qui acte la défaite des diffuseurs face aux plates-formes américaines, et qui se donne comme objectif de gagner le combat de la création.

Les moyens sont connus, il ne manque que la volonté politique pour les mettre en place : lutter contre le piratage, limiter l'exploitation sur plusieurs écrans d'un même film pour protéger la diversité, imposer des quotas en salle avec 50 % des séances consacrées aux films européens, imposer des quotas sur les plates-formes de streaming, limiter les obligations d'investissement des chaînes aux tournages et aux cachets payés en France, élargir le crédit d'impôt à d'autres modes de diffusion pour garder les tournages en France, constituer des pôles d'intérêt économique pour les indépendants, promouvoir des activités culturelles par l'achat de billets par l'Etat destinés aux plus jeunes – ce qui évitera que les aides finissent dans les poches des confiseurs plutôt que des créateurs –, interdire aux groupes diffuseurs d'exercer un métier de distributeur et de se nourrir de leurs propres catalogues, etc.

Cela s'appelle une reprise en main de sa politique culturelle. Je serais même prêt à aller plus loin

**« ON NE PEUT PLUS LAISSER FAIRE LES PUISSANTS CONTRE LES FAIBLES, LES DIFFUSEURS CONTRE LES CRÉATEURS, IL FAUT REPRENDRE LA MAIN »**

en rendant les droits des catalogues achetés par les gros groupes diffuseurs, tels que M6, TF1, Canal+, aux ayants droit, en les faisant racheter par l'Etat dans le cadre de l'aide qu'il leur apporte. On nous demande de nous réinventer, allons-y !

**Encore faut-il des salles pour ce faire. On les sait fermées jusqu'à nouvel ordre. Avez-vous une idée du moment de leur réouverture ?**

Aucune. Mais là n'est pas le problème. Par exemple, mettons que, dans l'urgence, vous ouvriez en juillet et que les salles soient vides par manque d'offre de films car aucun distributeur n'ose dépenser les fortunes que coûte la promotion d'un film sans savoir si le marché redémarrera vraiment. Que se passe-t-il ? On acte la fin des salles ? Elles referment parce qu'elles cumulent charges, frais de structure et absence de revenus ?

Ou, autre hypothèse, les salles rouvrent, elles se ruent sur le profit à court terme et programment, mettons, James Bond, sur quatre écrans sur six. Que vont faire les autres films, ceux qui assurent la diversité ? Attendre pour ceux qui le peuvent, mourir pour ceux qui ne peuvent plus ou, ce qui est le plus grand danger, changer de métier et vendre aux plates-formes ?

Vous pouvez parfaitement vous retrouver dans un monde de demain où seules les grosses machines iraient sur les écrans pendant que la création indépendante se reformate dans une économie pour la plate-forme. Le danger est d'autant plus réel que cela a déjà commencé, qu'il y a aujourd'hui plus d'audace, plus de créativité et un public plus jeune sur ces plates-formes. La vraie question est de savoir comment redynamiser notre industrie pour que les jeunes reviennent en salle et pour que, comme en Asie, la croissance de la fréquentation passe par la jeunesse.

**Craignez-vous que le succès logique des plates-formes en période de confinement joue en défaveur du retour du public dans les salles ?**

Non. Le problème n'est pas là. Quand Canal+ a été créé, on a crié à la mort du cinéma avant de s'apercevoir que ses abonnés étaient ceux qui allaient le plus au cinéma. Il n'y a pas la plate-forme contre la salle.

La plate-forme permet une démocratisation de l'accès aux œuvres. Netflix a réussi là où nous, distributeurs internationaux, avons échoué. Elle donne la parole aux créateurs, les pousse à faire les films qu'ils ne feraient plus pour le cinéma et elle les distribue dans les coins les plus reculés du monde. Netflix finance des films espagnols, turcs, français, et cela sans censure.

Il faut travailler à intégrer les plates-formes dans notre indus-

**« NOTRE PROBLÈME, C'EST QUE, EN FRANCE, LE MODE DE FINANCEMENT DES FILMS DE CINÉMA REPOSE SUR LA TÉLÉVISION, QUI VISE UN PUBLIC ÂGÉ »**

trie, tout en rendant les droits des films aux ayants droit, qui choisiront leur mode d'exploitation. Il faut retirer aux diffuseurs le pouvoir de décider du sort des œuvres par la chronologie des médias.

Parce que le risque, aujourd'hui, ce n'est pas que le consommateur choisisse de rester chez lui plutôt que de sortir – il n'en peut plus d'être chez lui –, c'est que le créateur ne se retrouve plus artistiquement dans la sortie en salle. Les créateurs sont désormais décomplexés, ils sont prêts à travailler pour les plates-formes parce qu'ils vivent mal d'être débarqués des salles après une semaine de vie du film. La sortie en salle est devenue une désillusion, une boule au ventre, où l'échec est la règle, et le succès l'exception.

**D'aucuns pensent pourtant que la politique de création cinématographique de Netflix n'est qu'une vitrine qui se pare du prestige de la cinéphilie pour mieux conforter une logique de diffusion de séries et d'unitaires sans grand relief. Par ailleurs, les films produits par et diffusés sur la plate-forme ne bénéficient généralement que d'une sortie symbolique en salle...**

Ça a pu être vrai, mais ça bouge. Netflix est jeune, mais ses fondateurs s'arment et préparent la seconde phase, celle où, privés des films de studio, ils vont produire encore plus leurs contenus. Des auteurs majeurs vont annoncer, cette année, des projets avec Netflix, et les Français n'y échapperont pas.

L'accord de Netflix avec MK2 est remarquable, car la plate-forme étend ainsi sa cible et vise les cinéphiles. Il faut toujours se réjouir quand la cinéphilie progresse, mais il faut réagir. La salle doit réinvestir le cinéma, l'audace, l'innovation. C'est ce qui se passe dans les pays émergents, il n'y a pas de fatalité : ailleurs, la jeunesse aime les plates-formes et la salle.

Notre problème, c'est que, en France, le mode de financement des films de cinéma repose sur la télévision, qui vise un public âgé. Les jeunes se sont donc réfugiés sur les plates-formes. La création doit se libérer du joug des diffuseurs. Les solutions existent ailleurs, il suffit de les copier et de faire preuve de volonté politique. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR JACQUES MANDELBAUM

son film *Guy* (2018). A Brest, le cinéma du Théâtre national de Bretagne (TNB), dirigé par Stéphanie Jaunay, verse l'intégralité des sommes perçues pour les films visionnés en VoD à la fondation SolidaRen, qui aide les plus démunis.

Les exploitants travaillant dans les zones touristiques espèrent reprendre avec la période estivale. C'est le cas de Daniel Gouraud, du cinéma associatif art et essai Saint-Joseph à Pornic (Loire-Atlantique), car « c'est le moment où les distributeurs favorisent les sorties de nouveaux films dans les cinémas du littoral ». Mais cet établissement sera alors confronté à un concurrent, Le Chaudron, un nouveau complexe de trois salles qui sera inauguré dans la même commune.

A Strasbourg, Stéphane Libs peine à se résoudre au calendrier imposé. Son cinéma devrait perdre un tiers de ses recettes annuelles entre mi-mars et mi-juillet. « En centre-ville, la plupart des magasins seront ouverts. Ils retrouveront une activité normale, mais les cinémas n'en seront pas. Ce ne sont pas des commerces de première nécessité, je l'entends », admet-il, en ajoutant qu'« ils pourraient rouvrir après les bars et les restaurants ». Après les sommets de fréquentation atteints en 2019 sur l'ensemble du territoire (213 millions d'entrées en salle, soit le deuxième plus haut niveau depuis 1966), 2020 fera office d'année noire.

Les alternatives existent pourtant, et la période appelle la profession à se réinventer. A Caen, à partir du 11 mai, le cinéma art et essai Lux, habitué à organiser des séances en plein air pendant l'été, devrait pouvoir ressusciter le drive-in, si cher aux Américains dans les années 1950, avec plusieurs séances par semaine sur le vaste parking du parc des expositions. « Les spectateurs verraient le film depuis leur voiture, avec le son répercuté dans les autoradios », explique le patron, Gautier Labrusse. Nous imaginons un tarif de 20 à 25 euros par véhicule. Nous savons déjà que nous pourrions programmer la version noir et blanc de *Parasite*, qui est sortie en février 2020. Nous avons le soutien de la ville de Caen, et attendons de manière imminente le retour de la préfecture. ■

CLARISSE FABRE  
ET NICOLE VULSER

**Le cinéma associatif La Clef projette des films pendant le confinement. A Paris, le 24 avril.**

GONZALO FUENTES/REUTERS